

## Village de St-Pierre-Jolys

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue à la Salle du conseil, au 555, avenue Hébert, le mercredi 21 octobre 2009, à compter de 19 h 30

Présences : Le maire Réal Curé  
Les conseillers Luc Nadeau, Denis Fillion, et Mona Fallis  
La directrice générale Rachelle Tessier

Regrets : Raymond Maynard

1. Le maire adjoint déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

### **RÉSOLUTION N° 265-09**

Denis Fillion, appuyé de Mona Fallis propose que le conseil adopte l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 21 octobre 2009 tel qu'il est modifié.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 octobre 2009.

### **RÉSOLUTION N° 266-09**

Mona Fallis appuyé de Denis Fillion, propose que le conseil adopte le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 7 octobre 2009 tel que modifié.

Adopté

4. Affaires relatives au procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 7 octobre 2009..

## **5. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

### **6. SERVICES DE TRANSPORT**

Travaux publics, décharge, SEWMA, Seine-Rat River Cons. District, contrôle des animaux, digue communautaire  
-info reçue

## **7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

## **8. RÉGLEMENTS ET FINANCES**

### **9. COMPTES CRÉDITEURS**

- Approbation des comptes créditeurs en date du 21 octobre 2009

### **RÉSOLUTION N° 267-09**

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis propose que le conseil approuve le paiement des comptes créditeurs tels qu'indiqués en date du 21 octobre 2009 pour le montant de 27 580,87 \$.

Adopté

## **10. AMÉNAGEMENT ET LOTISSEMENTS**

- Permis de construction n° 30/09 –Kelly Lehman–terrasse ouverte– 443 rue Croteau

### **RÉSOLUTION N° 268-09**

Denis Fillion appuyé de Luc Nadeau propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Kelly Lehman a soumis une demande d'un permis de construction pour construire une terrasse ouverte à 443 rue Croteau, lot 6, block 1, plan 39504 ;

LE CONSEIL approuve la demande de Kelly Lehman - permis de construction n°30/09 construire une terrasse ouverte en conformité avec les règlements de la Conservation du Manitoba, et l'approbation de l'inspecteur des bâtiments et conforme au règlement de zonage du Village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

#### **11. EXPOSÉS ET AUDIENCES**

- 20 h – GRC – Sergent Ron Poirier – rapport
- 20 h 20 – Gilbert Ruest – préoccupations par rapport à l'inondation

#### **12. RÈGLEMENT**

#### **13. QUESTIONS REPORTÉES**

-reçue

#### **14. CORRESPONDANCE FORMELLE**

- reçue

#### **RÉSOLUTION N° 269-09**

Luc Nadeau, appuyé de Denis Fillion propose que le conseil du village St-Pierre-Jolys autorise 2 membres du conseil d'assister la 14<sup>e</sup> annuelle réunion de santé sud-est, le lundi 2 novembre 2009 à 19 h à l'aréna de La Broquerie.

Adopté

#### **RÉSOLUTION N° 270-09**

Denis Fillion, appuyé de Mona Fallis propose que le conseil du village St-Pierre-Jolys autorise le maire Réal Curé d'assister à la réunion pour la commission du bassin de la rivière Rouge à Morris le 19 novembre 2009 à partir de 18 h 30 jusqu'à 20 h 30 à la salle de la Légion.

Adopté

#### **RÉSOLUTION N° 271-09**

Denis Fillion, appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :

ATTENDU QUE nous reconnaissons que les gestes que nous posons aujourd'hui auront des répercussions sur les générations à venir;

ATTENDU QUE nous reconnaissons qu'en travaillant ensemble nous pouvons développer des solutions créatives pour l'amélioration du bassin;

ATTENDU QUE la commission du bassin de la rivière Rouge (RRBC) est un organisme unique qui facilite une approche de collaboration pour établir un forum pour identifier, développer et implanter des solutions pour les deux côtés de la frontière;

ATTENDU QUE le RRBC a développé un plan d'infrastructure (RRB-NRFP) pour le bassin par l'entremise d'une consultation comme lignes directrices pour une approche de collaboration à l'intérieur du bassin;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys déclare son appui au RRB-NRFP en principe comme ligne directrice pour partager la même vision pour l'avenir;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys s'engage de faire sa part pour implanter les projets, les programmes et les gestes dans sa région pour faire avancer ce partage de cette vision.

Adopté

#### **15. COMMUNICATIONS**

**16. SERVICES DE PROTECTION**

Service d'incendie, Service de police et Services d'urgence

**17. PERSONNEL ET POLITIQUES**

**18. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- i) Société de développement régional Eastman
- ii) Triple R Community Futures Development Corporation
- iii) AMBM
- iv) Développement économique St-Pierre-Jolys- St-Pierre en Boom
- v) Promotion et développement résidentiel

**19. SERVICES DE L'HYGIÈNE DU MILIEU**

- i) Clinique vétérinaire de St-Pierre-Jolys
- ii) Service de transport adapté (Handi-Transit)
- iii) Laval Cloutier
- iv) Coalition

**20. COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- i) Bibliothèque régionale Jolys
- ii) Commission de loisirs Rivière-aux-Rats
- iii) Centre récréatif de St-Pierre-Jolys
- iv) Parc Carillon – bingo le 1<sup>re</sup> novembre 2009
- v) Aînés

**21. AFFAIRES COURANTES**

- info reçue

**22. AFFAIRES NOUVELLES**

- info reçue

**23. CORRESPONDANCE INFORMELLE**

- Info reçue

**24. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION N° 272-09**

Luc Nadeau, appuyé de Mona Fallis propose la levée de la séance du 21 octobre 2009, à 22 h 30.

Adopté

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

---

LE MAIRE

---

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE